Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212900252-20261029-DCM202654-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE CAST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 octobre 2026, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 19 octobre 2026, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de CAST.

Etaient présent(e)s : M. GOUEROU Jacques, Mme. ARZUL Emilie, Mme. CARIOU Danielle, M. CARIOU Pascal, Mme. CHABERT Audrey, M. CONTANT Alexandre, M. LE VISAGE Rémy, Mme. HASCOET Yvanne, M. Clément LE PAGE, M. Maurice JACQ, Mme. MANACH Hélène, M. Gwendal MOLAC, Mme. LE BERRE Laurence, Mme. QUERRIEL Stéphanie, M. RANNOU André, Mme. LARVOL Isabelle, M. HASCOET Ronan.

Absent(e)s et excusé(e)s : Mme. Fanny CELTON, M. CARIOU Florian

Procurations : Mme. Fanny CELTON donne pouvoir à Mme. Laurence LE BERRE, M. CARIOU Florian donne pouvoir à M. Pascal CARIOU.

Secrétaire de séance : Madame Emilie ARZUL

DCM 2026-54 : MOTION DE SOUTIEN AU PROJET DE CRÉATION D'UN PLATEAU D'IMAGERIE MÉDICALE A CHÂTEAULIN

Le 22 septembre 2026, le Conseil Communautaire de la CCPCP a délibéré sur une motion de soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à CHÂTEAULIN.

Le territoire de CHÂTEAULIN est aujourd'hui identifié par l'Agence Régionale de Santé Bretagne comme une zone blanche en imagerie médicale, ne disposant d'aucun plateau technique de proximité. Les habitants du bassin de vie, ainsi que ceux de la presqu'île de CROZON et du Centre-Finistère, sont contraints de parcourir des distances importantes pour accéder à un scanner, une IRM ou certains examens de dépistage, notamment en matière de cancer du sein.

Le projet porté par le groupe RIM29 Sud prévoit l'implantation à CHÂTEAULIN d'un plateau d'imagerie comprenant un scanner, des IRM, un mammographe, des équipements de radiologie conventionnelle et d'échographie. Cette implantation contribuerait à améliorer les délais d'accès aux examens, à renforcer les parcours de soins, à soutenir la maison de santé pluridisciplinaire et à conforter l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT que ce projet répond à un besoin reconnu de santé publique et constitue un équipement structurant pour le Centre-Finistère ;

CONSIDÉRANT qu'un accès rapide à l'imagerie médicale favorise le dépistage précoce, améliore la prise en charge des patients et participe à la lutte contre les inégalités territoriales de santé ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AFFIRME son soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à CHÂTEAULIN,

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212900252-20261029-DCM202654-DE

DEMANDE que les conditions permettant sa réalisation puissent être réunies dans les meilleurs délais ;

INVITE l'Agence Régionale de Santé Bretagne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère et les autorités nationales compétentes à rechercher, avec les porteurs du projet, les solutions permettant d'assurer sa viabilité économique dans l'intérêt de la population ;

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre la présente motion aux services de l'ÉTAT, à l'ARS Bretagne, à la CPAM du Finistère ainsi qu'aux parlementaires du territoire.

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE
Jacques GOUEROU